



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question au Gouvernement n° 3715

Texte de la question

REVALORISATION DU SALAIRE DES ENSEIGNANTS DÉBUTANTS

M. le président. La parole est à M. Raymond Lancelin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Raymond Lancelin. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, nous ne pouvons que nous réjouir de voir que, tous les jours, l'éducation nationale est au coeur de tous les débats et l'objet de toutes les attentions. Toutefois, on peut regretter que, chez certains, ce ne soit que pour colporter des contrevérités : à écouter nos collègues socialistes, la France n'investirait pas assez dans son système éducatif, les classes seraient surchargées et le métier d'enseignant ne serait plus attractif.

En vérité, il y a aujourd'hui plus de professeurs qu'il n'y en avait lorsque M. Peillon soutenait M. Jospin, ministre de l'éducation nationale, alors même qu'il y a moins d'élèves. En 2011, nous avons 35 000 enseignants de plus qu'en 1990 et 500 000 élèves de moins. La dépense moyenne par élève, en euros constants, a augmenté de 80 % en trente ans et le budget de l'éducation nationale s'est accru de 5,6 % depuis 2007.

M. Patrick Lemasle. N'importe quoi !

M. Raymond Lancelin. Pendant que certains nous annoncent leur volonté de continuer avec leur vieille recette du quantitatif en voulant créer 12 000 postes par an dans l'éducation nationale, ce gouvernement s'attache depuis 2007 à revaloriser le métier de professeur et à redonner confiance aux acteurs éducatifs à travers l'autonomie des établissements.

Lors de votre visite au salon de l'éducation la semaine dernière, monsieur le ministre, vous avez annoncé la revalorisation du salaire des jeunes enseignants qui, en 2007, débutaient leur carrière en gagnant 1 690 euros bruts.

Pouvez-vous nous préciser les mesures de revalorisation que vous proposez et, au-delà de cette annonce budgétaire forte dans le contexte économique si contraint que nous traversons, nous indiquer quel message vous entendez adresser à tous nos enseignants et personnels de l'éducation nationale ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. En 2007, Nicolas Sarkozy s'était engagé devant les Français : " moins de fonctionnaires, mais mieux rémunérés ". À l'éducation nationale, nous appliquons le principe de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite mais nous réaffectons la moitié des économies ainsi réalisées à la revalorisation du salaire de nos professeurs, ce qui représente 1,4 milliard d'euros depuis 2007.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Ce n'est pas vrai !

M. Luc Chatel, *ministre*. Cela passe d'abord par les heures supplémentaires : 9 millions d'heures supplémentaires ont été distribuées l'année dernière, sachant qu'une heure supplémentaire par enseignant représente un gain de 6 % en termes de pouvoir d'achat.

Cela passe ensuite par une meilleure rémunération de nos enseignants en début de carrière. J'ai annoncé la semaine dernière que, le 1er février prochain, nous passerons la barre symbolique des 2 000 euros pour la première fiche de paie d'un enseignant. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Entre 2007 et 2012, le premier salaire d'un enseignant aura ainsi augmenté de 18 %. (*Applaudissements sur quelques bancs du*

groupe UMP.) C'est grâce à notre politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux qu'une telle revalorisation est possible.

Comme vous l'avez dit, monsieur le député, il y a ceux qui sont responsables, qui disent la vérité aux Français, et il y a ceux qui en restent aux vieilles recettes : promettre aux Français 60 000 recrutements de fonctionnaires supplémentaires, c'est non seulement irresponsable, mais c'est un mensonge, mensonge vis-à-vis des Français dans leur ensemble, qui savent que vous n'aurez pas les moyens, mensonges vis-à-vis des enseignants, qui savent que davantage de fonctionnaires, c'est moins de revalorisation des salaires.

Nous avons fait le choix de la responsabilité, nous demandons à être jugés sur nos actes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. Bernard Roman. Pour ça, ayez confiance : les Français vous jugeront !

Données clés

Auteur : [M. Raymond Lancelin](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3715

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er décembre 2011